

Société : Pourquoi les gens confondent-ils Arabe et musulman ?

Bibliothèque publique d'information, notre réponse du 30/03/2020



Olga Ozik de Pixabay.

Je vais commencer par définir ces deux termes :

On parle de musulman pour désigner les personnes de confession musulmane, croyant en l'Islam.

Le dictionnaire Le Petit Robert donne plusieurs définitions au mot Arabe :

1. « Originaire de la péninsule arabique » ; les exemples donnés sont les « tribus » et les « chevaux » arabes...
2. « Des populations arabophones »
3. Dans le langage courant : « Personne originaire du Maghreb »
4. « Issu de la civilisation arabe »

La confusion qui existe parfois entre les mots Arabes et musulman vient d'un amalgame.

Comme l'explique l'Institut du Monde Arabe dans cette [fiche sur l'Islam](#) :

« De nos jours, l'islam est la religion majoritaire du monde arabe, mais les Arabes ne représentent qu'une petite minorité des musulmans dans le monde : à peine 20 % ! Les plus grands pays musulmans en termes de population sont l'Indonésie, le Pakistan et l'Inde. Pourquoi, alors, associer l'islam aux Arabes ? Les raisons sont essentiellement historiques »

La confusion entre ces deux termes vient de l'importance de la religion musulmane dans le monde arabe, en mettant de côté le fait que certaines personnes arabes ne sont pas musulmanes.

Tu peux également consulter cet excellent dossier pédagogique sur la plateforme éducative Lumni:

[Islam et civilisation arabo-musulmane](#), réalisé en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe

Pour compléter cette réponse, je te recommande également de regarder cette vidéo de l'émission [C'est pas sorcier](#), en 2013, consacrée à l'Islam.

Quelques ouvrages à consulter à la médiathèque de Saint Pierre :

[Le monde arabe](#)

Mohammed Kacimi. Paris : Institut du monde arabe, 2012 ;
Toulouse : Milan jeunesse, 2012.

[Le monde arabo musulman](#)

Nicola Barber. Paris : Grund, 2005.

[L' islam et les musulmans](#)

Emmanuel Vaillant. – Toulouse : Ed. Milan, 2004

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information
www.bpi.fr